Montpellier - Nîmes

18, 19, 20 mars 2026 au Corum de Montpellier





CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

54èmes Entretiens de Médecine Physique et de Réadaptation

La participation au congrès des 54^{èmes} Entretiens de Médecine Physique et de Réadaptation (« l'Événement ») est ouverte à toute personne dûment inscrite. La participation à l'Événement implique l'acceptation sans réserve des présentes Termes et Conditions.

Assistance

L'association ERRF (Entretiens de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles) et GL events Exhibitions Operations (« les Organisateurs ») s'engagent à fournir une expérience de qualité. Si vous avez besoin d'assistance particulière, veuillez contacter le secrétariat à l'adresse suivante : EMPR@gl-events.com avant l'Événement, afin de convenir des mesures nécessaires. Nous ferons notre possible pour vous proposer la solution la plus adaptée.

Comportement

Les Organisateurs veillent à offrir un cadre professionnel, respectueux et sans harcèlement. La diversité des participants, partenaires, exposants et membres du personnel est célébrée, et chaque participant doit adopter un comportement professionnel, respectueux et responsable à tout moment.

En assistant à l'Événement, vous vous engagez à respecter ces principes. Tout comportement inapproprié pourra entraîner une exclusion immédiate de l'Événement, à la seule discrétion des Organisateurs.

Fumer est strictement interdit en dehors des zones fumeurs signalées. Toute amende encourue pour infraction sera à la charge du participant.

Les Organisateurs se réservent le droit de vous refuser l'accès à une session ou d'interrompre toute activité nuisant au bon déroulement de l'Événement.

Il est obligatoire de respecter les consignes de sécurité imposées par le lieu et/ou les autorités locales/nationales. Il est interdit d'introduire des armes (armes à feu, munitions, objets tranchants), substances inflammables ou explosives, drones, animaux (sauf chiens guides), gaz ou produits dangereux, ou substances odorantes ou radioactives.

Tout manquement à ces règles pourra entraîner l'exclusion immédiate sans remboursement.

Montpellier - Nîmes

18, 19, 20 mars 2026 au Corum de Montpellier





Annulations et Politique de Remboursement

En cas de circonstances imprévues, des annulations peuvent survenir. Seules les demandes écrites par e-mail seront acceptées, la date de réception faisant foi. Il est possible de transférer une inscription à un autre participant avant le 3 mars 2026 via demande écrite au secrétariat des inscriptions à l'adresse suivante : <u>EMPR@gl-events.com</u>.

Veuillez noter que les remboursements seront traités selon les dates limites suivantes :

- Jusqu'au mardi 3 mars 2026 : Frais d'inscription remboursés.
- A partir du mercredi 4 mars 2026 : Aucun remboursement ne sera effectué.

En cas d'annulation à partir du 4 mars 2026, les frais liés à la participation au dîner du congrès du mercredi 18 mars 2026 ne seront pas remboursés.

La participation aux ateliers est de 10,00€ TTC par jour et par atelier, en supplément des frais d'inscription. En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera accepté.

Les paiements effectués en ligne par carte seront remboursés sur la même carte. Les virements bancaires seront remboursés en euros après l'événement. Les frais bancaires sont à la charge du participant.

Les Organisateurs ne sont pas responsables des frais engagés par les participants (hébergement, transport, etc.).

Dans le cas des inscriptions institutionnelles (sous convention de formation), le paiement sera dû à réception de la facture et au plus tard dans un délai de 30 jours suivant le dernier jour de la réalisation de la formation exécutant la prestation (ici vendredi 20 mars 2026). En cas de défaut de paiement dans le délai imparti de 30 jours, après envoi de la facture, un mail de rappel est envoyé au débiteur. En l'absence de réponse, le débiteur recevra une relance par courrier postal.

En vous inscrivant, vous acceptez ces conditions d'annulation.

Gestion des Données

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018, GL events Exhibitions Operations, en qualité de responsable de traitement, est amené à effectuer des traitements sur les données renseignées dans ce formulaire pour les finalités suivantes : l'inscription, le suivi d'inscription et la participation au congrès EMPR 2026, l'envoi de newsletters relatives au congrès des EMPR, l'édition du badge, l'envoi du questionnaire de satisfaction post-congrès, l'analyse statistique, les opérations de recouvrement. Les données collectées seront effacées 2 ans après le congrès. La communication de ces données est obligatoire pour vous inscrire au congrès. L'exécution d'un contrat ou l'exécution de mesures pré contractuelles prises à votre demande constitue ainsi la base du traitement.

Montpellier - Nîmes

18, 19, 20 mars 2026 au Corum de Montpellier





Dans le cas où vous choisissez de ne pas communiquer vos données, alors votre inscription ne pourra pas être prise en compte. Les destinataires de vos données sont le service concerné de GL events Exhibitions Operations, les EMPR, ainsi que certains sous-traitants tiers de confiance, et les partenaires du congrès, le cas échéant et si vous l'avez accepté. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données vous concernant, d'un droit à la portabilité de vos données, du droit de limiter les traitements effectués sur vos données ainsi que du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous souhaitez que soient exercés, après votre décès, vos droits. Vous êtes expressément informé que vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel pour des motifs légitimes, ainsi que d'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser un courrier à GL events Exhibitions Operations, accompagné de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature, à l'adresse postale suivante : 59 quai Rambaud 69002 LYON – France ou par email dpglex@gl-events.com. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Photos / Vidéos

Le Participant autorise les EMPR, ainsi que son prestataire GL events Exhibitions Operations, qui se réservent ce droit à titre de référence commerciale pour les besoins de leur propre promotion et de celle du congrès, à capter, fixer, reproduire et diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, tout ou partie des photographies et/ou vidéos représentant le Participant sur tous supports matériels et dématérialisés notamment dans leurs brochures institutionnelles, documentations commerciales, parutions presse et publicitaires, sites Internet, pages créées sur les réseaux sociaux et toutes autres formes/formats de publication en France et à l'étranger pendant une durée de 5 (cinq) ans à compter de la fin du congrès. Le Participant peut à tout moment se rétracter sur simple demande écrite auprès des EMPR.

Responsabilité et Clause de Non-Responsabilité

- 1. En cas d'annulation ou de modifications de l'Événement pour cause de force majeure (catastrophes naturelles, guerre, pandémie, etc.), les Organisateurs peuvent conserver les frais d'inscription pour un report futur ; ou rembourser partiellement après déduction des frais déjà engagés.
- 2. Les Organisateurs peuvent modifier le programme à tout moment, unilatéralement et sans préavis. Aucune garantie n'est donnée concernant la présence de tel ou tel intervenant. Ils mettront tout en œuvre pour fournir une information exacte sur le site de l'Événement, sans pouvoir en garantir l'exactitude.
- **3.** Les Organisateurs ne peuvent être tenus responsables de tout décès, blessure, dommage, perte ou frais subis par les participants (y compris les accompagnateurs ou aidants). En particulier, aucune responsabilité ne pourra être engagée pour les services fournis ou non fournis par des hôtels ou transporteurs.
- **4.** Les Organisateurs ne sauraient être tenus responsables en cas de vol ou de dommage matériel survenu pendant l'Événement, sauf faute intentionnelle ou négligence grave. Ils ne sont pas responsables en cas d'intoxication alimentaire.
- 5. Vous reconnaissez participer à l'Événement de votre plein gré, en connaissance des risques, y

Montpellier - Nîmes

18, 19, 20 mars 2026 au Corum de Montpellier





compris physiques. La responsabilité des Organisateurs est limitée à la faute intentionnelle ou à la négligence grave. Il vous incombe de disposer d'une assurance santé et voyage adéquate.

6. Votre participation est soumise à l'autorisation des autorités locales/nationales. Les Organisateurs ne sont pas responsables en cas de refus d'entrée en France.

Politique de Confidentialité

La politique de confidentialité applicable de la société d'inscription est disponible.

Tout litige relatif à ce contrat (validité, exécution, résiliation) sera exclusivement soumis aux juridictions compétentes.

La protection des données étant une responsabilité continue, les Organisateurs pourront actualiser ces Conditions Générales selon les évolutions légales ou techniques. Pour toute question, merci de contacter le secrétariat des inscriptions à l'adresse suivante : EMPR@ql-events.com

Inscriptions et badges

Les frais d'inscription donnent droit à un accès individuel pour toute la durée de l'Événement, selon le tarif choisi. Le partage de badge est interdit.

Toutes les inscriptions sont gérées par GL events Exhibitions Operations via key4events. Vos informations seront partagées avec key4events à cette fin. Les données seront supprimées après l'Événement dans un délai de 2 ans.

Votre badge vous sera envoyé par mail quelques jours précédant le début de l'Événement. Votre badge devra être imprimé chez vous (de préférence en couleur) et sera à présenter obligatoirement à l'entrée (niveau 1 du Corum) pour accéder au congrès. Des cordons et pochettes seront mis à votre disposition à l'entrée du congrès.

Le badge est nominatif et non cessible. Le port du badge est obligatoire dans l'enceinte du Corum pour avoir accès à l'ensemble du congrès. En cas de perte, nous vous invitons à vous présenter à l'accueil du congrès avec une pièce d'identité.

Votre badge sera scanné à chaque fois que vous entrerez dans le congrès. Ce scan permettra de certifier votre présence. Si votre badge n'est pas scanné, l'Organisateur, ne sera pas en mesure d'envoyer une attestation de présence après l'Événement.

Informations Complémentaires

GL events Exhibitions Operations (« les Organisateurs ») : 59 Quai Rambaud CS 50056 69285 Lyon Cedex 02 France

Montpellier - Nîmes

18, 19, 20 mars 2026 au Corum de Montpellier





SA au capital de 14 405 912 € NAF 8230Z - TVA FR77 380 552 976 SIRET 380 552 976 RCS LYON

www.gl-events.com